

Paris, le 24 février 2006.

Réorg :

Ne rien lâcher !

*La séance plénière du mercredi 23 février 2006 a permis de faire un petit balayage des différents points de la réorganisation. Le climat était quelque peu tendu, du fait de positionnements syndicaux particulièrement divergents, notamment sur le **projet d'avenir des métiers de la distribution**. La CFDT est restée fidèle à sa logique constructive, sur ce dossier majeur pour l'ensemble des distributions de France.*

■ **Un point sur le « i » de démocratie :** Pour cause de grève et manifestation le 2 février, nous n'avons pu diffuser le tract pour éclairer la consultation du 3 février sur les scénarii. Nous avons tenté de le faire le jour du vote, pour apporter l'éclairage de notre point de vue, sur notre refus des 4 samedis travaillés sur 4 ! Très majoritairement (70%), le personnel s'est prononcé pour ce scénario. Dont acte. Nous le regrettons vivement, car l'expérience de Paris 15, qui depuis presque un an est sur ce régime, fait clairement le constat de la dégradation

■ **Prise de service :** Rendons à César ce qui appartient à César ! La CGT a souhaité qu'une expérimentation sur un début de vacation à 6h30 soit faite la 1^{ère} semaine de mise en place de la nouvelle organisation. Ce que le Directeur a refusé, tout en ouvrant la porte vers un retour à 6h30, si la situation du

■ **La Cabine :** Une consultation des personnels de la cabine sur les régimes de travail devait être dépouillé lors de la plénière. La CFDT a souhaité préalablement que soit clarifié le discours tenu par la Direction, à savoir que si un seul vote sur 12 votants s'exprimait pour travailler tous les samedis, c'est ce régime qui serait retenu ! Nous étions en désaccord de forme et de fond sur cette

des conditions de travail les lundis et mardis, avec la difficulté du report des OS sur ces journées, qui s'ajoutent aux « Tempost » du mardi. La CFDT, même si son point de vue n'était pas majoritairement partagé, a pris la responsabilité (tardive) de donner son avis pour contribuer au débat ! Certains nous ont fait un procès en sorcellerie, ceux-là même qui refusent tout systématiquement, sans donner une opinion quelconque ! La CFDT assume ses positions, et nous continueront à le faire, toujours dans le sens de l'intérêt collectif !

coupage le justifiait, lors de la commission de suivi de la réorganisation. La CFDT estime que la prise de service à 6h30 est une revendication atteignable, et nous prenons l'engagement de l'obtenir avant la prochaine vente d'octobre !

décision : on ne doit retenir d'une consultation que la majorité qui s'exprime ! Le Directeur a alors demandé aux organisations syndicales présentes de se positionner. Seuls l'UNSA, la CGC et FO se sont alors exprimés pour la proposition CFDT de ne retenir que l'expression majoritaire ! 11 voix s'étant portées sur 3 samedis travaillés sur 4, c'est donc ce régime qui sera retenu ! Ouf !

■ **CEDEX** : La Direction de Paris 07 Cdis nous a annoncé sa volonté de « s'attaquer » au Cedex, en nous proposant trois alternatives : soit on prend le ratio entre le trafic et le nombre d'agents nécessaires, et on supprime des emplois ; soit on trouve d'autres tâches d'entraides (tri des encombrants, aide au coupage et à la distri d'un quartier à découvert, desserte d'une ligne, dégagement d'OS ou DI/DR) ; soit on modifie les horaires pour faire

■ **Brigade de tri** : Cette brigade sera composée de 5 PT, dont tous les agents seront formés sur les instances, en espérant, bien entendu, qu'ils seront octroyés au Cdis 07. Ces instances devraient être reprises au réseau dès la

■ **Sélection et/ou**

promotions : Là encore, les divergences entre syndicats ont été particulièrement fortes ! La CFDT l'a dit, l'a écrit, le répète : nous voulons que ce dossier voit concrètement le jour ! D'autres souhaitent au contraire sa disparition pure et simple. Mais quand on voit ce qui est fait ailleurs dans les centres expérimentaux, où c'est vraiment la marguerite renforcée sans aucune perspective de nouvelles classifs (là on peut parler de « Chrysanthème »), le projet de Paris 07, négocié, et pourquoi pas contractualisé, mérite un autre qualificatif que ceux que l'on voit fleurir ici ou là ! Car la pyramide des classifications des nouvelles fonctions est vitale pour l'ensemble des distris, mais avant tout pour

■ **En Conclusion** : Même si les avancées que nous avons obtenues à cette plénière ne sont pas flagrantes, nous mettons tout en œuvre pour que le projet du facteur du troisième millénaire débouche concrètement sur les nouveaux métiers.

Paris 07 doit être exemplaire pour être suivi par La Poste dans ces nouvelles classifications ! La CFDT considère les perspectives offertes comme une vraie alternative aux projets de la Direction Générale, partageant véritablement les gains de productivité dans une logique gagnant-gagnant ! La Poste s'y retrouve en QS, et le personnel dans son parcours professionnel ! Voilà pourquoi, malgré les freins, les contraintes syndicales et patronales, la CFDT fera tout pour gagner ce projet !

**On a le droit de ne pas partager notre vision de l'action syndicale,
mais si vous la partagez, n'hésitez pas : rejoignez-nous !**

Nous renforcer, c'est vous renforcer !

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !

démarrer la vacation à 5h00. La CFDT s'est exprimée contre les suppressions d'emplois et contre les modifications horaires, et se positionne pour trouver des activités pérennes aux agents, mais en étant vigilante sur la notion d'entraide, qui ne veut pas dire bouche-trous ! Car s'il y a des quartiers à découverts, cela voudrait clairement dire que l'organisation, avec un volant professionnalisé, serait déficiente !

fin des travaux, c'est à dire au 03 avril. Cette brigade se verra renforcée par des personnes aptes à la distribution, pour un nombre total d'agents entre 7 et 9.

celle de Paris 07 ! Et l'enjeu, le seul enjeu est que les sélections opérées débouchent concrètement par des promotions pour les nombreux agents qui se sont positionnés ! La CFDT intervient à tous les niveaux pour que ce verrou saute ! Si l'accord sur les nouvelles modalités de promotion à La Poste devrait être signé le 9 mars, alors nous pouvons envisager plus sereinement la traduction sur la classification des agents qui seront sur les nouveaux métiers (si cet accord n'est pas dénoncé majoritairement). La proposition de la Direction, qui attend des directives claires de la part du Siège de La Poste, est d'octroyer une indemnité de distorsion fonctionnelle, jusqu'à la régularisation de la situation. C'est mieux que rien, mais c'est une solution qui ne peut durer ad vitam eternam !